



**PRÉFET
DE SAÔNE-ET-LOIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Bureau de la Communication
Interministérielle
et de la Représentation de l'État**

CABINET

Mâcon, le 18 février 2026

Le préfet de Saône-et-Loire

à

Mesdames et messieurs les maires du département
de Saône-et-Loire
(en communication à mesdames et messieurs
les sous-préfets)

Objet : Enquête statistique nationale « Vécu et ressenti en matière de sécurité » (VRS) – Édition 2026

Le Service statistique ministériel de la sécurité intérieure (SSMSI) réalise, du 11 février au 14 juillet 2026, une nouvelle édition de l'enquête nationale intitulée « Vécu et Ressenti en matière de Sécurité » (VRS).

Cette enquête annuelle de la statistique publique est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil National de l'Information Statistique (CNIS). Elle présente un caractère obligatoire.

1. Objectifs de l'enquête

L'enquête VRS vise à établir des diagnostics précis en matière de sécurité, tant au niveau national qu'à l'échelon départemental.

Les résultats permettent notamment :

- de mieux mesurer la victimation, la délinquance et le sentiment d'insécurité ;
- d'adapter l'action des pouvoirs publics ;
- d'améliorer la protection des populations et la prise en charge des victimes.

2. Modalités pratiques

L'enquête sera menée auprès d'un échantillon de 200 000 personnes âgées de 18 ans ou plus, résidant en France métropolitaine, en Guadeloupe, en Martinique et à La Réunion.

La collecte est assurée par l'institut Ipsos et s'effectue principalement :

- par internet (via un QR code personnel ou sur le site sécurisé : www.enquetevrs.fr) ;
- par téléphone ou questionnaire papier pour les personnes ne pouvant répondre en ligne.

Seules les personnes sélectionnées peuvent répondre. Les réponses sont strictement confidentielles et exclusivement destinées à l'élaboration de statistiques générales.

Un service d'assistance dédié est accessible :

- par téléphone au 0 800 942 589 (appel gratuit, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h) ;
- par courriel : contact@enquetevrs.fr

3. Information des services de proximité

Comme lors des précédentes éditions, il est possible que des administrés sollicitent les services municipaux afin d'obtenir des informations ou de vérifier l'authenticité de la démarche.

Il est donc demandé aux communes :

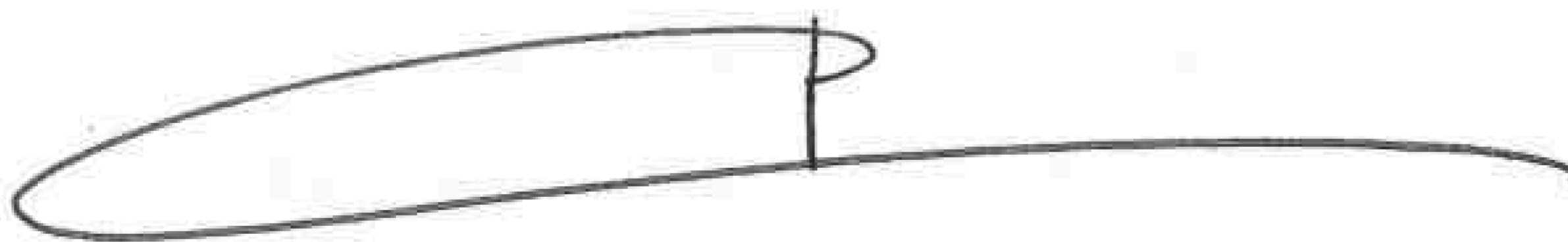
- de bien vouloir relayer cette information auprès de leurs services ;
- de faciliter les échanges avec le SSMSI en mettant en copie l'adresse suivante : ssmsi-enqvictimation@interieur.gouv.fr

La mobilisation des services de proximité contribue à rassurer les personnes sélectionnées et à favoriser leur participation à cette enquête de statistique publique obligatoire.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez consulter le site dédié : www.enquetevrs.fr

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus dévoués.

Le préfet,



Dominique DUFOUR